

Norvège

Ambulance de la Croix-Rouge norvégienne en Finlande.

La Croix-Rouge norvégienne a organisé, pour l'envoyer en Finlande, une ambulance dont le personnel comprend 26 membres.

A la demande du Gouvernement finlandais¹, le Comité international de la Croix-Rouge a notifié au Gouvernement de l'U.R.S.S. que cette ambulance, dûment approuvée, fonctionnerait en Finlande dès le 2 janvier.

Pays-Bas

La Revue de la Croix-Rouge néerlandaise.

Het Nederlandsche Roode Kruis, Officieel Orgaan van de Vereeniging het Nederlandsche Roode Kruis. — 'S Gravenhage, n° 1, janvier 1940. In-4 (244 × 310) 20 p. (*La Croix-Rouge néerlandaise*, organe officiel de la Croix-rouge néerlandaise, la Haye, créée par décret royal du 18 juillet 1867, remplacé dernièrement par le décret royal du 16 octobre 1939.)

La Croix-Rouge néerlandaise a publié, en janvier 1940, le premier numéro de son organe officiel, lequel paraît sous une forme nouvelle, en grand format, avec de nombreuses illustrations. A la première page, Son Altesse Royale la princesse Juliana, présidente de la Croix-Rouge, exprime ce vœu :

« Nous souhaitons que ce journal soit un lien entre tous ceux qui ont mis leurs forces au service de la Croix-Rouge néerlandaise. Nous espérons qu'il les rapprochera toujours plus dans la poursuite de leur but. »

¹ Voir la note 1 de la page 164.

Pays-Bas

M. W. J. baron van Lynden, premier vice-président de la Croix-Rouge néerlandaise, consacre l'article de tête à ce sujet : « La Croix-Rouge néerlandaise, notre propre périodique » :

« Le journal de la Croix-Rouge doit être comme la cloche qui appelle les hommes pour qu'ils travaillent ensemble à propager l'idée de la Croix-Rouge, à étendre et à consolider son travail. Voilà enfin l'organe de la Croix-Rouge néerlandaise que nous avons tant désiré ! Maintenant que notre vœu s'est réalisé, nous pensons de nouveau au journal mensuel de la Croix-Orange et de la Croix-Rouge « Le Samaritain », et à M. Prins, qui fut un fidèle collaborateur pendant de longues années.

« Le but de la Croix-Rouge est de servir l'humanité en temps de paix comme en temps de guerre, de contribuer à prévenir les souffrances humaines, ou à les adoucir.

« Ce sera la tâche du *Bulletin de la Croix-Rouge* de faire connaître cette pensée de l'amour du prochain. Nous vivons dans un temps qui demande la mise en pratique de cette pensée. Pour y atteindre, il faut agir et avoir le courage de faire des sacrifices. Nous espérons que ce journal prouvera, par son contenu, qu'il veut servir et répandre la belle pensée d'Henri Dunant, le promoteur de la Croix-Rouge.

« Nous faisons appel à tous ceux qui veulent servir la Croix-Rouge en les priant de faire connaître ce journal et, si c'est dans leurs possibilités, d'y apporter leur collaboration. Nous nous proposons de faire paraître, dans ce journal, les décisions prises par le Comité, de donner des renseignements relatifs à la Croix-Rouge, de permettre les échanges d'idées afin d'apprendre ainsi à mieux connaître le travail de la Croix-Rouge.

Pays-Bas

« Nous envisageons, aujourd'hui, la devise de la Croix-Rouge *Inter arma caritas*, sous une forme élargie, soit « Charité toujours et partout envers les souffrances humaines ». Celles-ci demandent de nous, non pas une simple offrande, mais un sacrifice vraiment personnel, qui aura pour effet la paix intérieure, qui dépasse toute intelligence, et une meilleure compréhension entre les hommes dans leur lutte contre la souffrance. »

Une photographie représente le bureau de la Croix-Rouge néerlandaise lors de la mobilisation de 1939.

Puis, après un avis de la rédaction, le numéro contient la série d'articles suivants :

« La vocation internationale de la Croix-Rouge », par M. le Dr F. W. Donker Curtius, secrétaire général de la Croix-Rouge néerlandaise.

Quoique les peuples soient très préoccupés de leurs intérêts nationaux, la Croix-Rouge leur demande de se pencher sur une souffrance qui n'est pas la leur, c'est là la grandeur de sa mission.

« Esquisse sur la vie d'Henri Dunant », par M. H. Beelaerts van Blokland.

« Qui recevra le brassard de guerre ? », par le colonel b. d. J. P. de Man, directeur du Bureau de mobilisation.

L'auteur explique le chapitre III, articles 9 à 13 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929.

« La Croix-Rouge néerlandaise et sa tâche », par le Dr H. K. Offerhaus, premier commissaire du Département sanitaire, section des hôpitaux.

En hors texte :

Une séance du bureau de la Croix-Rouge néerlandaise.

« Le transfert des blessés par camions », par A. O. H. Tellegen, officier sanitaire de seconde classe.

Pays-Bas

« La mobilisation des colonnes de transport de la Croix-Rouge néerlandaise », par le colonel en retraite W. J. Lucardie, premier commissaire des transports.

« Le chien, conducteur d'aveugles », par Ph. van der Most, directeur technique de l'école néerlandaise pour chiens conducteurs d'aveugles.

« Les transports internationaux en temps de guerre », description du transport effectué de Zurich à Amsterdam, par Paris, qui, grâce à de nombreuses collaborations et malgré les obstacles dus à la situation actuelle, n'a duré que trente-six heures.

« L'uniforme de la Croix-Rouge néerlandaise ».

« La tâche de la Croix-Rouge aux Indes néerlandaises ».

« Le matériel nécessaire à la transfusion du sang en temps de guerre », par le Dr W. L. Vetter, premier assistant du prof. J. G. G. Borst. Une des tâches les plus importantes en temps de guerre est l'organisation du service de transfusion du sang. Pour permettre à ce service de travailler à plein rendement à l'arrière, on a déjà commencé de classer les donneurs de sang parmi les civils et les militaires d'après la qualité de leur sang.

Il est très important, en temps de guerre, de disposer d'appareils construits simplement et faciles à manier. Reproduction photographique et description de l'appareil employé à la clinique du professeur Borst à Amsterdam.

« Communications du comité. »

Le *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge* présente ses félicitations et ses vœux à la *Revue de la Croix-Rouge néerlandaise*.